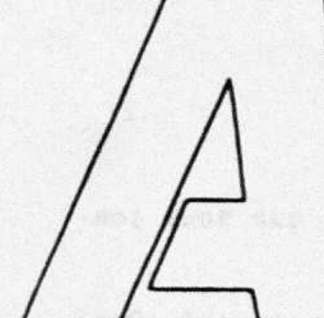
DLP 25-7-86091752

ISSN 0294 - 4693



Avertissements agricoles

POITOU CHARENTES



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 94 (12/86) du 2 Juillet 1986

MAIS : Pyrale, le vol s'intensifie.

LUZERNE A GRAINE : . Penser au traitement cecydomyie .
. Activité des punaises très marquée en Vienne.

MAIS

PYRALE

Situation actuelle : Les adultes volent en toutes zones mais en faible quantité. Les observations du réseau montrent que le dépot des pontes a été très faible jusqu'à maintenant **de 0 à 4 pontes pour 100 pieds).** Les conditions météorologiques (fortes chaleurs, faible hygrométrie) en sont la cause. Le retour a des situations orageuses devrait favoriser le vol des papillons et le dépôt des pontes.

Prévisions du maximum du vol :

Pour Charente et Charente Maritime : entre le 8 et 15 Juillet.
Pour Vienne et Deux-Sèvres : entre le 12 et 20 Juillet.

Seuils de traitement :

Les traitements doivent être réalisés dès que **10 % des pieds sont porteurs de pontes au stade "50 % de panicules mâles palpables dans le cornet"** (meilleur stade pour la rétention des granulés).

Où traiter : dans les zones où à l'automne précédent des sondages larvaires ont montré la présence d'au moins 1 chenille par plante. L'enquête pyrale réalisée par le Service de la Protection des Végétaux et les SUAD en 1985 a montré que seulement 20 % des parcelles étaient justiciables d'un traitement en Charente et Charente Maritime, sans secteurs plus particulièrement sensibles. En Vienne, le secteur le plus infeste est le Chatelleraudais. Ailleurs l'infestation est généralement insuffisante pour nécessiter un traitement.

En Deux-Sèvres, seules les zones où se pratique surtout la culture du maïs grains peuvent être éventuellement concernées.

Produits utilisables : Se reporter au dépliant SPV-AGPM "Protection des cultures de maïs" adressé avec le bulletin n° 88 du 23 Avril 1986 ainsi qu'à la note commune AGPM-SPV du 28 Mai 1986 (Bulletin n° 91) concernant les mélanges de produits. Se rappeler également que l'utilisation de formulations liquides favorise les risques ultérieurs de pullulations de pucerons.

LUZERNE A GRAINES

CECIDOMYIE DES FLEURS

Parcelles à précoupes tardives (début juin)

Elles arrivent au stade sensible à la cécidomyie. Réaliser dans ces situations, le premier traitement avec SUMICIDIN 10 à 0,3 l.

Toutes parcelles

Le second traitement doit être fait 12 à 15 jours après le premier.

P53

Punaises Mirides

Deux genres fréquentent les luzernières dans nos régions : **Adelphocoris** et **Lygus.** Tous les stades de développement de ces insectes (adultes et larves) peuvent causer des dégâts à la culture, leurs piqûres

.../...



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS Tél. : 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : R. GUILLEMENET
CPPAP n° 1664 A.D.
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles
Abonnement annuel : 115 F.

occasionnant des coulures de boutons floraux.

Ces insectes sont à craindre tout particulièrement en période de sécheresse comme celle que nous connaissons actuellement.

Le département de la Vienne (Région de Neuville et de Mirebeau, Nord Vienne) est le plus touché. Dans ces secteurs, **une intervention spécifique doit être réalisée,** (ces produits anti-cécidomyies s'avèrant insuffisants) avec un produit à base d'endosulfan (1.000 g/ha).

Dans les autres secteurs de la région, l'activité est très limitée.

Le seuil retenu est de **75 insectes** (larves et adultes) en 25 coups de filets fauchoirs. Ce seuil peut être abaissé à **50 insectes** compte tenu des conditions très sèches du mois de juin.

Tordeuses de la luzerne

Le vol a débuté en toutes zones, mais n'est pas encore à son maximum. Attendre avant d'intervenir, même dans les parcelles non précoupées.

Phytonomes

Ne plus envisager d'intervention spécifique contre cet insecte.

Attention : Toute intervention devra être réalisée le soir en l'absence d'activité de pollinisateurs, surtout avec des produits comme ceux à base d'endosulfan.